



Les chênaies pures sont rares dans le massif vosgien, on trouve plus fréquemment des chênaies mêlées à d'autres essences. La **chênaie charmaie** occupe l'étage forestier inférieur des Vosges du Sud, surtout sur les hauteurs des collines sous vosgiennes jusqu'à 600 m d'altitude ou sur les bas versants fertiles et bien exposés du massif. La chênaie acidiphile plus restrictive en terme de biodiversité fongique, se développe sur des sols plus acides et occupe des stations situées entre 200 et 1000 m d'altitude sur de petits valons abrités et généralement orientés au sud, particulièrement sur gneiss, grauweekes et granits.

La **Chanterelle noirissante** se reconnaît assez facilement dans ce milieu, la belle **Amanite impériale**, perlée d'écailles bronze, mérite que l'on respecte son habitat et le **Lactaire acerbe** nous incite à rechercher les deux autres.

L'élaboration d'une liste des espèces déterminantes ne peut se faire que sur des critères précis. Le contexte étant celui d'une protection des habitats, les espèces choisies doivent être inféodées à un habitat déterminé, indiquant le bon équilibre écologique de cet habitat. D'autres critères moins scientifiques mais typiquement pratiques sont aussi à considérer : la présence de ces espèces doit pouvoir être décelable par un usager averti (mycologue de préférence), donc être relativement repérables sur le terrain et identifiables sans étude approfondie ni littérature spécialisée.

LES ESPECES PARAPLUIES ont été choisies parmi les espèces les plus visibles ou les plus remarquables, inféodées à un type de milieu et représentatives des espèces plus discrètes (et parfois d'intérêt patrimonial supérieur) partageant le même habitat.

Les champignons déterminants *Chênaies charmaies acidophiles*



Amanita echinocephala

Espèce déterminante, cette Amanite blanche remarquable par les écailles qui maculent son chapeau est facilement identifiable. Non menacée actuellement en Alsace, elle est classée en préoccupation mineure dans la liste rouge alsacienne.

*Des champignons phares et emblématiques,
pour la protection de leurs habitats.*

En collaboration avec :



© Textes et photos LAURENT P.

Notre partenaire :

Dans le cadre du Service d'Information Naturaliste mis en place par le CSA

ESPECE PARAPLUIE

Espèce à valeur écologique forte et déterminabilité élevée.

- Espèce caractéristique d'une mycocoenose rare ou vulnérable
- Espèce inféodée à un milieu rare ou vulnérable



Cantharellus melanoxeros Demazières

Chanterelle noircissante

Chapeau d'abord turbiné, s'étale pour être déprimé, jaune à jaune ochracé ou brun ochracé pâle, noirci à la fin, à marge fine, crispée, ondulée et souvent enroulée. **Hyménophore** constitué de plis décourants, très fins, parfois anastomosés, fourchus sous la marge, rose violacé très pâle à gris violacé et noircissant. **Stipe** cylindracé à obconique, parfois comprimé, lisse, jaune avec des nuances lilacines, noircissant à la fin, comme le reste du sporophore. **Chair** un peu cartilagineuse, blanc crème, noircissant dans les zones exposées à l'air, odeur faible, fruitée, avec une saveur douce.

ESPECE DETERMINANTE

Espèce à valeur écologique forte/moyenne et déterminabilité élevée à moyenne.

- Espèce caractéristique d'une mycocoenose riche en espèces ou espèce compagne d'une mycocoenose rare
- Espèce préférentielle d'un milieu rare ou vulnérable



Amanita ceciliae (Berk. & Br.) Boudier

Amanite impériale

Chapeau de 10-15 cm, conique puis plan et plus ou moins mamelonné, revêtement gras, couvert de restes du voile général sous forme de plaques grises à gris noirâtre sur un fond plus ou moins gris olivâtre pâle, brun olivâtre pâle, brun, marge plus claire à nuances fauves. **Lames** peu serrées, blanchâtres à arêtes parfois bordées de flocons brunâtres. **Stipe** à base renflée et surmonté d'étages d'anneaux fragiles provenant du voile, 15-20 x 2-2,5 cm, blanc grisâtre chiné de peluches grises, volve fragile, friable, grise, gris noirâtre, profondément enfouie. **Chair** blanchâtre.

ESPECE CARACTERISTIQUE

Espèce à valeur écologique médiocre mais liée à des conditions déterminées et caractéristiques d'associations d'espèces plus rares.

La présence de cette espèce sur un site doit inciter à y rechercher plus spécifiquement l'espèce déterminante ou parapluie associée au même habitat.



Lactarius acerrimus Britzlemayr

Lactaire acerbe

Chapeau 8-12 cm, creusé, irrégulier à excentrique, marge mince lobée et finement feutrée, enroulée au début, finement zonée, cuticule lisse un peu grasse, crème ochracé, jaune ochracé, jaune roussâtre pâle. **Lames** adnées à subdécourantes, espacées, fourchues anastomosées vers le stipe, crème rosé à brun rosé pâle, brun roussâtre dans les lésions. **Stipe** court plus ou moins tordu ou excentré, creusé, plus ou moins scrobiculé, blanc jaunâtre pâle avec des scrobicules ou des taches ochracées.